

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Avril 1897

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse ont posé dimanche dernier, à 3 heures et demie de l'après-midi, la première pierre de l'Institut ophtalmique que va édifier, au boulevard de l'Ouest, le docteur J. Lavagna.

Cette solennité s'est accomplie en présence de S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco. Parmi les invités, on remarquait M. de Lattre, Président du Tribunal Supérieur ; M. le Comte de Christen, Colonel Commandant Supérieur ; les chefs de service des diverses administrations de la Principauté ; MM. Camille Blanc et Georges Bornier, plusieurs médecins et de nombreuses personnes appartenant aux diverses classes de la société.

Une tente avait été dressée sur l'emplacement même de la future construction, des drapeaux monégasques la décoraient. Les maisons voisines étaient également pavoisées.

Nos Souverains ont été reçus par le docteur Lavagna qui les a remerciés avec émotion de l'honneur qu'ils daignaient lui faire en donnant à la science médicale un si précieux gage d'intérêt. Le Prince lui a répondu qu'il était heureux, en effet, de donner publiquement, en venant sceller la première pierre du nouvel Institut, le témoignage de Sa particulière estime pour l'œuvre entreprise par le docteur Lavagna et pour la part charitable qu'il lui a donnée en soignant généreusement les pauvres.

Le Prince et la Princesse examinent ensuite les plans de l'établissement dressés par M. François Médecin, architecte, et se font donner les explications techniques sur l'installation des divers locaux, salles et laboratoires, notamment sur tout ce qui a trait à l'hygiène, puis, après la signature du procès-verbal de la cérémonie par Nos Augustes Souverains, le Gouverneur Général, le Maire, et les autorités à ce désignées, celui-ci, renfermé dans un tube spécial, est déposé dans la pierre que scellent de Leurs mains Leurs Altesses Sérénissimes et que des ouvriers recouvrent immédiatement.

M. le Gouverneur Général et M. le Maire présentent alors au Prince un vieux Monégasque, M. Olivier, qui fut le premier opéré par le docteur Lavagna, dans la Principauté. L'habile praticien lui a fait très heureusement l'opération de la cataracte.

Un vin d'honneur a terminé la fête. Le Prince, en prenant la coupe que Lui offre M. Lavagna, dit qu'après avoir souhaité durée et prospérité à l'Œuvre, Il souhaite à son auteur le succès qu'il mérite.

Leurs Altesses se retirent ensuite, acclamées par toute l'assistance, sur laquelle cette solennité, pleine de grandeur dans sa simplicité, a fait la meilleure impression.

Dans un arrêté pris le 17 mars dernier, entré en vigueur le 1^{er} de ce mois, S. Exc. M. le Gouverneur Général a fixé ainsi qu'il suit les emplacements et les conditions de leur concession aux entrepreneurs, des dépôts de sable sur le quai du Port :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée, conformément au plan dressé par M. l'Inspecteur des travaux publics ci-annexé, la répartition des quatorze emplacements de l'espace pouvant être attribué aux entrepreneurs de maçonnerie, sur le quai du port de Monaco.

Ces emplacements seront déterminés sur place par les soins de l'Inspecteur des travaux publics, et les entrepreneurs devront pourvoir à la séparation respective de chaque lot.

ART. 2. — Par les soins de M. le Capitaine du Port, assisté de M. le Receveur des Domaines, chaque emplacement sera attribué à l'un des entrepreneurs en maçonnerie actuellement autorisés à entreposer du sable sur le quai. Les autres places seront réparties entre les nouveaux demandeurs dans l'ordre où ils se présenteront.

ART. 3. — Une redevance annuelle de quarante-deux francs sera perçue pour le compte du Domaine, par les soins de M. le Capitaine du Port.

En cas de renonciation à l'acceptation de l'emplacement attribué, avis devra en être donné à M. le Capitaine du Port.

ART. 4. — Tout emplacement qui demeurerait inoccupé pendant un mois sera regardé comme abandonné. Il fera retour au service maritime qui pourra en disposer à nouveau.

Par arrêté de S. Exc. le Gouverneur Général, du 29 mars, M^{me} Bus, née Basso, est nommée adjointe à la sage-femme du service de la maternité à l'Hôtel-Dieu de Monaco.

Nous ne sommes plus séparés que par une dizaine de jours de l'ouverture du Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale. On travaille avec activité chez nous aux derniers préparatifs de la réception de nos hôtes, pendant que ceux-ci achèvent de leur côté les rapports qui seront discutés dans les prochaines assises.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner dès aujourd'hui les programmes arrêtés de part et d'autre, pour les travaux et pour les fêtes du Congrès.

PROGRAMME DES TRAVAUX

- 1^{er} De la distinction entre le droit pécuniaire et le droit moral de l'Auteur ; conséquences de cette distinction..... J. LERMINA.
- 2^e Du domaine public payant perpétuel..... MACK.
- 3^e Du contrat d'Édition..... EUG. POUILLET.
- 4^e De la production des articles politiques..... OSTERRIETH.
- 5^e De la propriété des informations de presse..... A. BATAILLE.
- 6^e Du droit sur les documents historiques..... MARBEAU.

- 7^e Desiderata des Compositeurs de musique..... V. SOUCHON.
- 8^e Desiderata des Architectes..... Ch. LUCAS.
- 9^e Desiderata des Photographes.... A. TAILLEFER.
- 10^e De la propriété de l'Original.... G. ARMAND.
- 11^e De la définition du type..... DAVANNE.
- 12^e Projet de loi sur la propriété littéraire..... G. MAILLARD.
P. SCHMIDT.
- 13^e Des Chrestomathies..... Abl. OSTERRIETH.
- 14^e Des travaux législatifs et des courants de l'opinion publique dans les différents pays..... DARRAS.
- 15^e De l'organisation des Comités nationaux pour la propagation de la propriété littéraire et artistique..... POINSARD.
- 16^e De la création d'Offices juridiques à l'étranger..... L. LAYUS.
- 17^e Des facilités à donner au public pour connaître l'existence des droits privatifs des Auteurs... ROTHLSBERGER.
- 18^e De la suppression de la caution « Judicatum solvi »..... DE CLERMONT.

PROGRAMME DES FÊTES

- Samedi 17 avril. — Séance d'ouverture. — Soir, Vin d'honneur.
- Dimanche 18 avril. — Banquet à l'Hôtel de Paris.
- Lundi 19 avril. — Représentation de gala au Théâtre de Monte Carlo.
- Mardi 20 avril. — Excursion à San Remo en bateau à vapeur. — Banquet.
- Mercredi 21 avril. — Fête de nuit comprenant : parade de bicyclettes aux lanternes ; fête vénitienne ; feu d'artifice en mer ; illuminations générales, concerts sur les terrasses de Monte Carlo.
- Jeudi 22 avril. — Tour de la Corniche en voitures, banquet à La Turbie.
- Vendredi 23 avril. — Réception et bal au palais.
- Samedi 24 avril. — Séance de clôture.

On peut se rendre compte, par les deux tableaux, précédents, que le temps des membres du Congrès sera bien rempli. L'utile et l'agréable y paraissent combinés dans d'heureuses proportions, et tout permet d'espérer que nos invités emporteront de la semaine passée au milieu de nous, avec de nouveaux lauriers, un bon et durable souvenir.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mars 1897 a été de 120,049
 Pendant le mois de mars 1896, il n'a été que de 101,806
 Différence en faveur de 1897,..... 18.243

La gabarre de la marine française le *Dromadaire*, commandée par le lieutenant de vaisseau, M. Mandine, est arrivée mercredi dernier 31 mars, à Monaco. Elle est restée trois jours dans le port, où son équipage a procédé au mouillage d'un corps-mort, spécialement affecté au yacht *Princesse-Alice*.

La Société de gymnastique l'*Etoile de Monaco* est autorisée et ses statuts sont régulièrement approuvés. Cette Société a pour président M. Eugène de Millo.

Mardi et jeudi derniers, magnifique reprise d'*Amy Robsart* avec Tamagno, M^{mes} Héglon, Darclée, MM. Kaschmann, Queyla et Ercolani. Nous avons déjà, maintes fois, entretenu nos lecteurs de la valeur artistique de l'œuvre, de l'inspiration qui l'anime, de la science qui a présidé à l'orchestration. Nous nous bornerons donc à ajouter que c'est sous l'impression d'un très vif plaisir que nous avons assisté à ces représentations dirigées, en une maestria extraordinaire, par M. Vigna qui, sans partition au pupitre, de mémoire, conduit l'orchestre avec une sûreté inouïe, observant toutes les subtilités des moindres nuances.

En parlant des chanteurs, nous dirons que M^{me} Darclée a été une belle et touchante Amy. Sa voix fraîche, souple, douce a produit un très heureux effet. Au premier acte, la délicieuse mélodie du *Rondel de l'Adieu* a été soupirée par elle avec beaucoup de sentiment et lui a valu des rappels et l'honneur du bis.

M^{me} Héglon a été une reine majestueuse, superbe de beauté et de richesse — et sa voix a fait merveille.

Tamagno est toujours le ténor impeccable et magnifique que nous applaudissons sans cesse.

M. Kaschmann a pu déployer dans le rôle sombre qui lui incombait toute la plénitude de son organe vibrant et velouté.

MM. Queyla et Ercolani ont été d'excellents partenaires.

Les chœurs ne méritent que des éloges, et la mise en scène est toujours éblouissante. Enfin le public a été, on peut le dire, absolument enthousiaste; aussi, à la demande générale, redonne-t-on ce soir une troisième audition d'*Amy Robsart*.

Samedi, nous avons assisté à une très belle représentation de *Poliuto*, la belle œuvre de Donizetti, qu'ont interprétée avec un ensemble superbe M^{lle} Mendioroz, une Pauline tout à fait remarquable et des plus sympathiques. Tamagno, magnifique dans le rôle écrasant de Polyucte, et M. Kaschmann qui donne au personnage de Sévère un cachet de véritable grandeur et de touchante sentimentalité. Excellent chanteur et beau comédien, M. Kaschmann a partagé avec M^{lle} Mendioroz et Tamagno, le succès de la soirée. Quatre rappels successifs ont témoigné à ces excellents artistes, à la fin du troisième acte, l'admiration du public. Des éloges reviennent à MM. Ercolani et Queyla (Calistène et Néarque).

L'orchestre et les chœurs étaient parfaits, la mise en scène et les costumes très réussis.

Un public aussi élégant que nombreux se pressait mercredi soir dans la salle Garnier, pour assister à la belle soirée d'escrime et de boxe organisée par M. A. Blondin.

Après une ouverture exécutée par l'orchestre du Casino, dirigé par son chef, M. L. Jehin, la séance a débuté par un assaut de fleuret, entre M. Camatte, professeur d'escrime au tir aux pigeons de Monte Carlo, et M. Diet, maître au 7^e bataillon de chasseurs alpins.

Deux maîtres militaires, MM. Richard et Bernardini, ont ensuite tiré avec beaucoup de vigueur.

Après un assaut de canne entre MM. Fontana et Dumazer, les passes d'armes au fleuret ont repris avec MM. Gélas et Lézar, qui ont fait un assaut mouvementé et très justement goûté.

L'assaut de MM. Kirchoffer et Conte a tenu toutes ses promesses; les deux habiles tireurs ont été à la hauteur de leur grande réputation.

Le vainqueur du tournoi international de 1896 a tiré avec une maîtrise merveilleuse et il a prodigué, en son jeu étonnamment varié, les plus éblouissants coup de bouton. Conte a très brillamment donné la réplique au jeune maître français et l'on a goûté son jeu si sobre, si sûr, si puissant et ses coupés si rapides en attaque et en riposte.

L'assistance entière a confondu dans d'unanimes applaudissements les deux maîtres, qui ont fait un assaut à la fois « d'art et de combat » comme on en voit trop peu.

Cette première partie s'est terminée par un assaut de boxe française extrêmement goûté entre Allard, de Marseille, et Charlemont, le roi incontesté de la boxe française. Allard a fait apprécier son adresse et sa souplesse, tandis que Charlemont faisait admirer la vigueur et la science de ses coups merveilleux de force et de puissance. Les deux boxeurs ont été acclamés.

Après un entr'acte de dix minutes et un intermède très agréablement rempli par l'orchestre de Jehin, la séance a repris par des assauts de fleuret fort intéressants entre MM. Lambert et Courtial, maîtres militaires; Michel et Dumazer, les excellents professeurs de Nice et de Cannes; M. Mimiague, le réputé professeur de Nice, et son collègue, M. Domergue. Après un assaut de sabre entre MM. Lambert et Mutrel, maîtres aux chasseurs alpins, un dernier assaut de fleuret a eu lieu entre MM. Martin et Perramon, de Nice. La séance s'est terminée par un très émouvant assaut de boxe anglaise entre MM. Georges Reynolds et G. Assfield, tous deux professeurs. Les deux maîtres ont rivalisé de science et d'endurance dans trois reprises qui ont vivement intéressé la galerie et leur ont valu de chauds applaudissements.

Auparavant, M. G. Reynolds avait fait avec beaucoup d'habileté l'exercice du « ballon » où il s'était montré le digne élève de l'illustre Corbett.

Cette soirée d'armes si exceptionnellement intéressante et si réussie était présidée avec beaucoup de tact et d'autorité par M. Edmond Dollfus, ayant à ses côtés MM. le général Carrey de Bellemare, le colonel de Christen, Adolphe Tavernier, Charles Dufour et A. Blondin.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Comité de la Colonie Italienne à Monaco, donnera dimanche soir, au Casino, sa fête annuelle de bienfaisance dont LL. AA. SS. le Prince et la Princesse ont daigné accepter le haut patronage.

Le Comité de Bienfaisance de la Colonie Française de Monaco nous communique les résultats de la fête du 27 mars dernier :

Les recettes brutes se sont élevées à la somme de 11,052 fr. 50.

Les dépenses ne sont pas encore entièrement établies.

Parmi les généreux donateurs, citons :

Leurs Altesses Sérénissimes le Prince et la Princesse de Monaco;

Son Excellence M. Olivier Ritt, Gouverneur Général; M. le baron de Bischoffseim; Son Excellence sir Edward Malet; M. le comte Bertora; M. le baron de Bleichroder; M. le comte Gastaldi, Maire de Monaco; M. le chevalier Donnève de Martinaud, etc., etc.

Les membres du Comité ont l'honneur d'exprimer leur gratitude à tous les donateurs, du haut intérêt qu'ils ont bien voulu témoigner à leur œuvre de charité, et leur remerciements : à M. Camille Blanc, à la Société des Bains de Mer de Monaco, aux éminents artistes et à toutes les personnes qui ont prodigué leurs efforts et leur concours pour assurer le succès de la fête.

Voici les numéros sortis au tirage de la loterie.

Le numéro 1,007, gagne le 1^{er} lot: Vase de la manufacture nationale de Sèvres offert par M. Félix Faure, Président de la République.

Le numéro 3,345, gagne le 2^e lot: Ophélie, bronze de Campos.

Le numéro 1,667, gagne le 3^e lot: Service de cuillères à café, en vermeil.

Le numéro 2,055, gagne le 4^e lot: Lampe de salon.

Le numéro 725, gagne le 5^e lot: Deux statuettes en bronze.

Le numéro 194, gagne le 6^e lot: Aquarelle, bouquet de violettes, par M^{lle} Desportes.

Le numéro 4,505, gagne le 7^e lot: Aquarelle, vase de pensées, par M^{lle} Desportes.

Le numéro 951, gagne le 8^e lot: Aquarelle, vue d'un vallon, par M^{lle} Desportes.

Le numéro 1,966, gagne le 9^e lot: Tableau peint par M^{lle} Desportes.

Le numéro 1,802, gagne le 10^e lot: Une statuette représentant un nègre.

Les lots sont délivrés à Monte Carlo, à l'Agence Roustan.

On lisait la semaine dernière dans le *Figaro* :
« L'Exposition internationale du palais des Beaux-Arts que, sous le haut patronage de LL.

AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, organise chaque année M. Georges de Dramard, a obtenu cette saison un succès considérable. Non seulement les dilettantes ont apprécié le caractère très artistique de cette exposition, mais encore, et c'est la preuve la plus palpable du succès, un très grand nombre de toiles exposées furent vendues.

« Plusieurs ont atteint un prix élevé: *Les Joyeux*, de Roybet, ont atteint le chiffre de vingt-six mille francs.

« Parmi les œuvres vendues, citons, au hasard, les *Environs de Nice* (Ziem), des toiles de Roybet, Rondel, Henner, Eugène Claude, Landelle, Allongé, un marbre de Frémiet, des aquarelles de Boutet de Monvel, Martinetti, des miniatures de M^{me} Guérin, de M^{me} Juhellé, de M^{me} Verdier, etc.

« Le chiffre des ventes dépasse de beaucoup celui qui fut atteint l'an dernier à pareille époque, et la saison n'est pas finie ! »

Sur les pittoresques « courts » du Club de Monte Carlo, viennent de se jouer les plus intéressants matches de tennis de tout le littoral. Une assistance select et toujours nombreuse a suivi, durant toute la semaine dernière, les péripéties de ce tournoi international qu'étaient venues disputer les plus fines raquettes du monde entier.

Quatre mille six cents francs de prix, répartis en 27 objets d'art de valeur, ont été décernés aux vainqueurs. Le Comité, composé de M. Smith, consul d'Angleterre, président, et de MM. Sandeman, Nicholson, docteur Rouse, Fombertaux et Fassitt, a su, par son activité et son amabilité, mener à bien cet important tournoi. Quand on aura dit que cent cinquante joueurs y ont pris part, et parmi eux se trouvaient MM. Doherty, champion d'Angleterre; comte Voss, champion d'Allemagne; E. Renshaw, ex-champion d'Angleterre; Cazalet; Cranston; Bacon; Blackwood-Price, etc. M^{mes} Dyas, Hansburg, Chapman, miss Miles, comtesse de Schulenburg, etc., on comprendra combien ont dû être intéressants et passionnants ces superbes concours.

Voici les résultats détaillés :

Championnat : 32 concurrents, (3 prix).

Après trois tours éliminatoires, quatre joueurs restent en présence : comte Voss, Doherty, W. Lemaire, Blackwood-Price. — Dans la demi-finale, Doherty bat de Voss (6-2, 6-2); Blackwood-Price bat Lemaire (6-2, 6-4). Finale, Doherty bat Blackwood-Price (6-2, 6-1, 6-1).

Victoire facile pour le remarquable champion. A noter la superbe résistance opposée à Doherty, par Cazalet, battu dans le deuxième tour, par 6 jeux à 3, et 6 à 4.

Partie double : 16 équipes concurrentes (3 prix).

Dans la finale, comte Voss et Doherty battent Hansburg, Blackwood-Price (par 6 jeux à 2, 6-1, 6-1). Ces derniers avaient battu Cazalet et Bacon dans un intéressant match (par 6-8, 6-4, 6-2), dont le résultat a déjoué les prévisions. Egalement imprévue la victoire de MM. Lemaire et Fombertaux sur Renshaw et Winckworth, gagnée dans un excellent style par les deux jeunes « drivers » (6-2, 6-2), troisièmes, MM. Morganstern et Harwood.

Handicap double : 20 équipes concurrentes (3 prix).

Quatre tours préparatoires laissent pour la demi-finale quatre équipes :

MM. Whiteway et Whiteway battant Winckworth et Congreve.

MM. Fombertaux et Lemaire battant lord Kilcoursie et M. Crawley.

MM. Cazalet et Bacon battant comte Voss et Doherty.

MM. Hansburg et Blackwood-Price battant H. Rice et R. Rice.

Dans la demi-finale, MM. Lemaire et Fombertaux (43) battent MM. Whiteway (37) par 72 points à 58; Hansburg et Blackwood-Price (20) battent Cazalet et Bacon (0) (72-61). Dans la finale, Hansburg et Blackwood-Price battent Lemaire et Fombertaux par 72 points à 69. Cazalet et Bacon sont troisièmes.

Handicap mixte double : 21 équipes (3 prix).

Le premier prix est revenu à M^{lle} Guillin et M. Fombertaux (45), battant dans la finale M^{me} Brossy et M. Morganstern (42), par 72 points à 65. Misses Chapman et Bacon (5) sont troisièmes, battues dans la demi-finale par M^{lle} Guillin et M. Fombertaux (72 à 59). L'équipe la plus handicapée, miss Dyas et M. Cazalet (— 25), n'a pu avoir

que la quatrième place, battant miss Evans et M. Renshaw (— 10) par (72-42).

Handicap de dames : 19 entrées.

1^{er} prix : Miss Miles (32), battant dans la finale la comtesse de Schulenburg (25) par 75-62. Miss Dyas, l'excellente joueuse dont le handicap était exagéré (moins 25), a fait une splendide partie contre M^{me} de Schulenburg : quoique lui rendant 50 points, miss Dyas n'a succombé que de 3 points (69 à 72) ; M^{me} Hansburg est troisième.

Handicap simple pour messieurs (1^{re} classe), 16 joueurs.

1^{er}, Blacker-Douglas (36), battant dans la finale Winckworth (36), (par 72 points à 63) ; troisième, M. Cazalet (0) dont la partie contre M. Doherty (moins 40) a été sans contredit la plus intéressante du tournoi. M. Cazalet a supporté la lutte contre le fameux champion et l'a battu (72 à 35). Défalcation faite du handicap, M. Doherty a fait 75 points et M. Cazalet 72.

Handicap (2^e classe), 35 joueurs.

Quatre joueurs sont en présence dans le dernier tour : W. Lemaire, lord Kilcourse, Wills et Larking. Dans la demi-finale, W. Lemaire (— 5) bat lord Kilcourse (— 20) (72 à 50), et dans la finale, W. Lemaire, dans un excellent style, bat Larking par 72 points à 60. Résultat prévu, attendu que les quatre joueurs qualifiés pour la finale ont toujours été des joueurs de 1^{re} classe.

Nous recevons l'avis suivant :

A l'occasion des fêtes données du 17 au 24 avril pendant le congrès artistique et littéraire, le Sport Vélocipédique Monégasque organise une grande fête de nuit avec parade aux lanternes et feu d'artifice.

Des prix nombreux seront distribués aux machines les mieux illuminées ; le concours est ouvert à tous les cyclistes de la région.

PALAIS DES BEAUX-ARTS

Vendredi 9 et samedi 10 avril, à 3 heures et demie, *Cœur en peine*, pièce en un acte de M. Georges Roussel ; *Perfide !...* comédie en un acte de G. Rovett, traduction de Léon Sarty, et *Monsieur Choufleury restera chez lui le...*

CINQUIÈME

EXPOSITION INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS

Règlement de la Tombola

I. — Les tableaux, aquarelles et objets d'art faisant partie de l'Exposition et achetés par le Comité pour la Tombola, sont répartis par voie de tirages au sort dans les conditions suivantes :

II. — Tout porteur de billets de la Tombola participe à chacun des tirages effectués aux dates suivantes :

Samedi 6, 13, 20, 27 février, 6, 13, 20, 27 mars, 3 avril et jour de la fermeture de l'Exposition.

III. — Le tirage des billets a lieu à la date indiquée, dans le local même de l'Exposition, à 3 heures de l'après-midi.

IV. — Les lots ne seront délivrés qu'après la fermeture de l'Exposition.

V. — On trouve des billets à l'Exposition des Beaux-Arts et au Casino.

Voici les numéros sortis :

Premier tirage, samedi 6 février :

N^{os} 41 — 1994 — 2947 — 4006 — 387 — 1287

Deuxième tirage, samedi 13 février :

N^{os} 1394 — 336 — 2435 — 2838 — 2218 — 3759.

Troisième tirage, 20 février :

264 — 2594 — 4335 — 1111 — 2029 — 1561.

Quatrième tirage, 27 février.

2783 — 284 — 489 — 3830 — 1676 — 421.

Cinquième tirage, 6 mars.

3283 — 2434 — 288 — 4674 — 4702 — 3141.

Sixième tirage, 13 mars.

287 — 1919 — 708 — 740 — 4353 — 1081

Septième tirage, 20 mars.

3233 — 4252 — 2587 — 3532 — 3219 — 2991

Huitième tirage, 27 mars.

1893 — 177 — 5097 — 4588 — 734 — 4416.

Neuvième tirage, 3 avril.

4063 — 4613 — 4656 — 1075 — 447 — 1334 — 4485

Jeudi 8 Avril 1897, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
19^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
 Sous la direction de M. LÉON JEHIN
 avec le concours de M. I. PHILIPP, pianiste
 audition d'œuvres de M. EMILE BERNARD

Première suite pour orchestre..... E. Bernard.
 Introduction, légende, pastorale, scène dansante.
Fantaisie, pour piano et orchestre..... E. Bernard.
 M. I. PHILIPP.
Prélude de Tristan et Yseult..... R. Wagner.
Suite symphonique..... Lacombe.
Béatrice, ouverture..... E. Bernard.

Le 30 mars dernier, le Tribunal Supérieur, dans son audience correctionnelle, a condamné les nommés :

1^o Filippo Risso, 31 ans, cocher, sans domicile fixe, à 48 heures de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion,

Et 2^o André Barjeau, 21 ans, jardinier, sans domicile, à six jours d'emprisonnement pour mendicité.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Régates Internationales. — Voici les résultats officiels de la première journée des régates internationales ; samedi 3 avril :

PRIX DE LA VILLE DE NICE (huitième et septième séries). — Premier prix, 5,000 fr. offerts par la ville et une médaille en vermeil, offerte par le Royal Yacht Club-Station. — 2^e prix, 2,000 fr. offerts par la ville et une médaille en argent.

1^{er}, *Ailsa* ; 2^e, *Britannia*.

PRIX DE MONTE CARLO (sixième série). — Premier prix, 2,000 fr. offerts par la Société de Bains de Mer de Monaco et une médaille en vermeil. — 2^e prix, 1,000 fr. et une médaille en argent. — 3^e prix, 500 francs.

1^{er}, *Malgré-Tout* ; 2^e, *Samphire* ; 3^e, *Luciole III*.

PRIX DU COMITÉ DES FÊTES (cinquième série). — Premier prix, 1,000 fr. et une médaille en vermeil ; 2^e prix, 500 fr. et une médaille en argent ; 3^e prix, 250 fr. et une médaille en bronze.

1^{er}, *Saint-Marcial* ; 2^e, *Asphodel* ; 3^e, *Niké II*.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (quatrième série). — Premier prix, 500 fr. et une médaille en vermeil ; 2^e prix, 250 fr. et une médaille en argent.

1^{er}, *Fern*.

PRIX DE MONACO (troisième série). — Premier prix, 400 fr. et une médaille en vermeil ; 2^e prix, 200 fr. et une médaille en argent ; 3^e prix, 100 fr. et une médaille en bronze.

1^{er}, *Toquade* ; 2^e, *Yvonelle* ; 3^e, *Sivis*.

PRIX DE LA JETÉE-PROMENADE (deuxième série). — Premier prix, 300 fr. et une médaille en vermeil ; 2^e prix, 150 fr. et une médaille en argent ; 3^e prix, 75 fr. et une médaille en bronze.

1^{er}, *Lerina* ; 2^e, *Spindrift* ; 3^e, *Gallia*.

PRIX DU CLUB DE LA VOILE (première série). — Premier prix, 200 fr. et une médaille en vermeil ; 2^e prix, 100 fr. et une médaille en argent ; 3^e prix, 50 fr. et une médaille en bronze ; 4^e prix, 30 fr.

1^{er}, *Cocktail* ; 2^e, *Joliette* ; 3^e, *Ratoune* ; 4^e, *Vione*.

Borneurs : 1^{er}, *Mouette* ; 2^e, *Courbet* ; 3^e, *Philippine*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

En Avril
 Ne te découvre pas d'un fil,

dit un vieux proverbe qui paraît d'application surtout cette année. Après quelques journées printanières, nous avons eu une tempête de grêle et de neige, agrémentée de froidure.

La première journée de Longchamps a été favorisée par un temps superbe et un clair soleil qui faisait ressortir les toilettes nouvelles, où le rouge, le bleu, le violet, le mauve sont les couleurs dominantes. Elles se marient assez audacieusement, et on voit des Parisiennes arborer crânement des chapeaux bleus avec des robes d'un rouge vif.

A cette première journée de l'incomparable hippodrome de Longchamps on aurait pu se croire à une réunion du Grand Prix.

On aurait dit qu'avril viendrait plein de sourires et de promesses riantes. Le renouveau, hélas ! s'est manifesté par des giboulées atroces, et, sans les mystificateurs traditionnels, on se serait cru en décembre.

« Donner le poisson d'avril, dit l'abbé Truet, c'est faire faire à quelqu'un une démarche inutile pour avoir occasion de se moquer de lui. »

Quelle est l'origine de cette fumisterie ? — Les fouilleurs de parchemins ne sont pas d'accord.

La plus ancienne légende prétend que les plaisanteries du 1^{er} avril étaient une allusion aux démarches que l'on fit faire au Christ, au commencement d'avril, en le renvoyant d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode

et d'Hérode à Pilate. On a complété cette explication en ajoutant que le mot « poisson », dont on ne voit pas la signification, était une corruption du mot « Passion ».

Une autre version dit que quand Charles VI voulut, en 1564, faire commencer l'année au 1^{er} avril, cette modification fut assez mal accueillie ; on continua, par habitude, à donner et à recevoir les étrennes au 1^{er} janvier ; mais, au nouveau jour fixé pour le nouvel an, on se donnait de fausses étrennes, des étrennes d'attrape ; « et comme au mois d'avril le soleil vient de quitter le signe zodiacal des poissons, on donna à ces simulacres le nom de « poisson d'avril ».

Enfin, on raconte encore l'histoire suivante : François, duc de Lorraine, que Louis XIII retenait prisonnier au château de Nancy, parvint à se sauver le 1^{er} avril en traversant la rivière à la nage ; — ce qui fit dire aux Lorrains que c'était un poisson qu'on leur avait donné à garder.

D'après une autre version, le roi en apprenant cette nouvelle à table, se serait écrié : « Vous me servez là un « vilain poisson pour le premier avril » !

Une autre version veut que le duc de Lorraine eût profité de la légende du poisson d'avril au lieu de la faire naître. Il se serait échappé déguisé en paysan. Quelqu'un aurait prévenu le factionnaire, le factionnaire aurait prévenu l'officier, l'officier le gouverneur ; mais la crainte d'un poisson d'avril aurait fait hésiter chacun et le prince aurait eu le temps d'échapper aux recherches.

×

Certains Panamistes, en ce moment, voudraient, à la faveur d'avril, pouvoir en faire autant.

Quelle semaine nous venons de passer ! Chaque matin et chaque soir des dénonciations nouvelles, des histoires de brigands dans les journaux, les couloirs de la Chambre, les salons. Toutes les rancunes personnelles, les petites jalousies, les ambitions, les rivalités de partis, s'agitent au nom de la justice et de la moralité. On dirait qu'il n'y ait plus en France qu'un seul homme honnête : M. Arton.

La politique, a dit quelqu'un, en pleine chambre des députés, devient la pire des carrières. Et cependant nous ne sommes pas aussi pratiques que les Anglais. Lorsqu'il s'agit de blâmer un Ministre, nous votons un ordre du jour de méfiance. La belle affaire ! A une récente séance de la Chambre des communes, un député de l'opposition, M. Stanhope, mécontent des déclarations du gouvernement, a proposé de réduire de 1,666 livres les émoluments de lord Salisbury. Voilà qui est parler clair, et c'est une sanction qui n'a rien de platonique.

×

M. Hanotaux, par exemple, pourrait être mis en demeure de régler dans la huitaine la question de Crète, sous peine d'une réduction d'appointements. Ce serait bien plus stimulant que la petite mortification qu'on a voulu lui imposer en ne lui accordant qu'à quatrième tour de scrutin, le fauteuil de M. Challemel-Lacour, à l'Académie française, alors que, dans la même séance, M. le comte de Mun avait obtenu du premier coup celui de M. Jules Simon.

Les philhellènes ont essayé de diverses manœuvres pour nuire à M. Hanotaux et ce qu'on appelle à l'Académie « le parti des ducs » n'a pas été fâché de tenir la dragée un peu haute à un Ministre de la République française.

Ce qui donne de l'actualité à ce dialogue que je copie dans les *Souvenirs d'un Médecin de l'expédition d'Égypte* : BONAPARTE. — Eh bien ! citoyen Desgenettes, que font les savants dans le quartier de l'Institut ?

— Général, je ne sais pas trop. Je passe mon temps dans les hôpitaux.

— Les membres de l'Institut, n'est-ce pas, ressemblent beaucoup aux femmes ?

— Général, on s'amuse un peu mieux avec les femmes. — Oh ! mais, c'est pour le chuchotage que j'en parle, et pour les rivalités, et pour les prétentions !

A notre avis, ce jugement était sévère pour les femmes.

M. Hanotaux, qui est né en 1853, à Beaurevoir, dans l'Aisne, entre fort jeune à l'Académie. C'est un érudit et un historien de premier ordre. Parmi les livres qu'il a publiés et qui ont eu la plus haute valeur, il faut citer *Les Villes retrouvées, Thèbes d'Égypte, Ninive, Babylone, Troie, Carthage, Pompéi, Herculanium* (1880) ; *Origines de l'Institution des intendants des provinces d'après des documents inédits* (1884) ; *Études historiques sur le seizième et le dix-septième siècles en France* (1886) ; *Henri Martin, sa vie, ses œuvres, son temps* (1885), et, enfin, une magistrale *Histoire du cardinal de Richelieu*, à laquelle l'Académie française attribua, l'année dernière, le prix Gobert, sa plus haute récompense.

C'est comme orateur que M. de Mun a été élu. Au Parlement, par son talent, sa nature chevaleresque, sa loyauté, la sincérité de ses convictions, il a su conquérir l'estime et l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Son discours de réception est impatientement attendu.

×

L'événement mondain de la semaine, a été le mariage à la mairie de la rue Drouot, de M. François Arago, premier secrétaire d'ambassade, fils de l'ancien ambassadeur de France à Berne, sénateur des Pyrénées-orientales, avec M^{lle} Marie Dupuy, fille du directeur du *Petit Parisien*, sénateur des Hautes-Pyrénées.

Dans l'assistance, on remarquait M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, et de nombreuses personnalités du monde politique.

Le mariage religieux a été célébré à la Madeleine par M. l'abbé Herzog, curé de la paroisse.

Les témoins étaient : pour M. Arago, M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères, et M. Lockroy, député, ancien ministre ; pour M^{lle} Dupuy, M. Sabatier, président de la Chambre des avocats-agrégés près le Tribunal de commerce, et M. Claude Lafontaine, le chef de la maison de banque bien connue, trésorier de la Chambre de commerce.

M^{me} Félix Faure avait envoyé à la mariée une fort belle

corbeille de fleurs. Au défilé à la sacristie, on a remarqué M. Le Gall, directeur du cabinet civil du Président de la République, MM. Méline, président du Conseil, Barthou, G. Cochery; Rambaud, amiral Besnard, ministres; Loubet et Brisson, présidents du Sénat et de la Chambre; les ambassadeurs d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Russie, de Chine, etc.; M. Lardy, ministre de Suisse; MM. Ribot, Fallières, de Freycinet, Constans, Faye, Ad. Cochery, Guérin, Trarieux, Poincaré, Cazot, G. Leygues, anciens ministres; de Selves, préfet de la Seine; Lépine, préfet de police; Bruman et Laurent, secrétaires généraux des deux préfectures; Crozier, directeur du protocole; tous les directeurs des journaux de Paris, ainsi qu'un grand nombre de nos confrères de la presse parisienne; des sénateurs, des députés et des notabilités appartenant au monde artistique, littéraire, scientifique et diplomatique.

×

Dans le monde des théâtres parisiens, on a appris avec une vive douleur la mort de l'acteur Dailly, décédé dans sa maison d'Asnières, à la suite d'une douloureuse opération.

Je connaissais Dailly depuis ses débuts, à vingt ans, au théâtre de la Tour d'Auvergne. Il eut du succès à la Renaissance, aux Variétés, au Châtelet, à la Porte Saint-Martin. Il apportait dans toutes les créations une originalité et une drôlerie extraordinaires. Il était l'enfant gâté du public. Dans ses relations avec ses camarades, il était serviable et bon; il recueillit longtemps chez lui un vieux comédien peu fortuné, M. Montcavrel. Le seul défaut de cet homme excellent, était d'afficher par plaisanterie des opinions un peu extrêmes sur toutes choses. Il faillit avoir à s'en repentir. A la fin de la Commune, il s'était fait arrêter comme fédéré; mais, en voyant sa bonne figure de fumiste gai, le conseil de guerre l'acquitta.

Il adorait la vie de famille et avait épousé une charmante actrice, M^{lle} Céline Bévalet, à laquelle il laisse une large aisance. A la Mairie, à la demande du Maire:

— Voulez-vous prendre pour épouse M^{lle} Céline Bévalet? Il répondit, avec son bon gros rire:

— J' te crois; je ne suis venu ici que pour ça.

Tous les directeurs, les auteurs, les acteurs des théâtres de genre, ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement en date du deux avril courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur Vincent PARODI, restaurateur, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

Aux termes du même jugement, M. Lucien Treppoz, vice-président du siège, a été nommé commissaire, et M. Raybaudi, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 5 avril 1897.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du sieur SIMON DELLAVALLE, plombier-zingueur, à Monaco, failli, sont invités à se présenter au Palais de Justice, le 10 avril courant, à 9 heures et demie du matin, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Monaco, le 1^{er} avril 1897.

Le Greffier en Chef:
RAYBAUDI.

Etude de M^e Emile DE LOTH, avocat à Monaco

EXTRAIT

PRESCRIT PAR L'ARTICLE 653 DU CODE CIVIL

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, par jugement en date du vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, rendu à la requête de monsieur le Chevalier Antoine LOMBARD, en sa qualité de Receveur des Domaines de la Principauté de Monaco, demeurant à Monaco, monsieur l'Avocat Général entendu, a donné acte audit monsieur LOMBARD, en sa dite qualité, de sa demande d'envoi en possession de la succession du sieur André MARTIN, dit Louis, veuf de Thérèse-Alexandrine MARSAN, propriétaire, décédé à Monaco le dix juin mil huit cent quatre-vingt-seize, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant faire droit sur la demande d'envoi en possession a prescrit les formalités de publications voulues par la loi et a dit que jusqu'à son envoi en possession l'administration des Domaines aura la gestion et l'administration provisoires des biens composant ladite succession, recouvrera à titre de gérant les créances de cette succession, signera tous actes à cet effet, et fera tous actes conservatoires et nécessaires dans l'intérêt de cette même succession.

Pour extrait certifié conforme.

Monaco, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Signé: E. DE LOTH, avocat.

Dûment enregistré.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, convoquée pour le 13 Mars dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

Mercredi 21 Avril 1897

à dix heures du matin, au Siège Social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR: Modification à l'Article quarante-trois des Statuts.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, convoquée pour le 13 Mars dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

Vendredi 23 Avril 1897

à deux heures et demie de relevée, au Siège Social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR: Modifications aux Statuts et notamment aux Articles deux, trois, quarante-deux et cinquante-cinq.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont informés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE, convoquée pour le 5 Avril courant, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'Article 41 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le **Vendredi 23 Avril** à trois heures de relevée, au Siège Social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR:

Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 1897 et Rapport des Commissaires;

Approbation des comptes;

Fixation du dividende.

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trente et un mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, messieurs Jean-Baptiste Boncardo, droguiste, et Jean-Baptiste Accinelli, mercier, demeurant tous deux à Finalmarina (Italie), ont acquis de monsieur Jean Barbut, négociant en vins à Monaco, le fonds de commerce de café-débit qu'il faisait valoir à Monaco, quartier de la Condamine, rue Sainte-Suzanne, numéro 11 bis.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par messieurs BONCARDO et ACCINELLI au siège de l'établissement acquis, dans le délai de huitaine, sous peine de forclusion.

Signé: VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le huit mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, madame Marie-Gabriel SALSE, épouse de monsieur Charles SERVEL, propriétaire, avec lequel elle demeure à Nice, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, a acquis de mademoiselle Marie-Joséphine CHATEAUNEUF, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, une villa dénommée Villa Marie-Joséphine, située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Grimaldi, numéro 21, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, et le terrain l'entourant, confrontant de l'est à la villa appartenant à monsieur Picot-Labaume, au midi à la rue Grimaldi, de l'ouest à la villa appartenant à monsieur Centoz, du nord au chemin de fer.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de trente-trois mille francs.

Une expédition du contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 57, numéro 1, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 mars au 4 avril 1897

NEWCASTLE, vapeur Etna, angl. c. Wilson,	houille
CANNES, yacht à vap. Catania, angl. c. Catr,	passagers.
NICE, vapeur Vent-Debout, fr. c. Martin,	id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr. c. Ferrero,	id.
ID. b. Louise, fr. c. Garel,	id.
ID. b. Fortune, fr. c. Roux,	id.
ID. b. Saint-Louis, fr. c. Martin,	id.
ID. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	id.
VILLEFRANCHE, gabarre, Dromadaire, fr. c. Mandine, ancrés.	

Départis du 29 mars au 4 avril 1897

A LA MER, yacht à vap. Catania, angl. c. Catr,	passagers.
NICE, vapeur Vent-Debout, fr. c. Martin,	id.
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud,	sur lest.
ID. b. Monte-Carlo, fr. c. Ferrero,	id.
ID. b. Louise, fr. c. Garel,	id.
ID. b. Fortune, fr. c. Roux,	id.
ID. yacht à vap. Saint-Louis, fr. c. Martin,	id.
VILLEFRANCHE, gabarre, Dromadaire, fr. c. Mandine, id.	
HUELVE, vapeur Etna, angl. c. Wilson,	id.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Mars, Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
	29	747.2	744.1	743.3	745.8	747.2	13.9	16.5	22.2	14.5				13.5	78	S O faible	Variable, pluie		
30	748.2	748.5	748.5	748.3	749.2	14.8	16.1	18.1	14.1	13.5	71	id.	Variable						
31	750.2	750.1	749.9	749.7	749.9	15.2	18.1	16.8	14.2	13.5	81	id.	Variable, pluie						
1	747.1	745.8	742.2	742.9	743.1	11.1	13.9	14.2	13.5	12.3	83	S O fort	Couvert, pluie						
2	741.9	742.9	742.2	741.1	744.5	11.8	16.1	18.2	14.2	11.2	76	S O très fort	Nuageux, beau						
3	751.2	750.3	749.9	750.3	750.8	13.4	14.6	15.3	12.3	14.8	72	S E fort	Variable, pluie à la pluie						
4	744.3	743.1	743.2	744.3	744.2	12.8	17.5	19.5	14.2	14.2	69	S O très fort	Couvert						
DATES											29	30	31	1	2	3	4		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	22.2	18.2	18.1	15.2	18.2	15.7	19.5	
											Minima	12.8	12.2	12.2	12.2	11.2	10.8	11.2	
											Pluie tombée: 34 ^{mm} 7								